



PROJET MOBILITES 2020 / 2025 / 2030
Commission territoriale Sud-Est du 7 mars 2017 à Castanet-Tolosan
17h – 19h

Relevé de décision

Elus des collectivités présents :

DOERLER Bérengère	Mairie de Castanet-Tolosane – Conseillère Municipale
GUARRIGUES Michèle	Maire de Belbèraud et Vice-Présidente du SICOVAL délégué à la politique de l'eau
GODEFROY Pierre	Marie de Saint Orens- Conseiller délégué aux déplacements
JACQUEL Fabien	Mairie de Saint Orens - Adjoint au Maire en charge de la mobilité et de la multimodalité
LAFON Arnaud	Maire de Castanet-Tolosan et Vice-président délégué à la politique des transports et déplacements
LATTES Jean-Michel	Président SMTC Tissé - 1er adjoint au maire de Toulouse
LUMEAU-PRECEPTIS Aude	Conseillère régionale Région Occitanie
OBERTI Jacques	Maire d'Ayguèsvives et Vice-président délégué à la politique de solidarité, de cohésion sociale et d'action sociale
RIOCROS Jean- Pierre	Mairie d'Aureville- Conseiller municipal
ROBERT Patrice	Maire de Goyrans

Autres structures représentées :

DUFOUR Odile	AVTC- Présidente
DURAND Benoît	AUTATE
FOUCHARD Antoine	AASET
GOSSAUME Léo	AUTATE
LHOTELLIER Hervé	CODEV SICOVAL
SERVILLE Jacques	UDAF 31
THERON Olivier	Vélorution
VALVERDE Cécile	CODEV SICOVAL -Présidente

Techniciens des collectivités présents :

CALLE Julien	SICOVAL
DONAZZON Vincent	Mairie de Saint Orens - Service Mobilité et Veille du territoire
MEYER Estelle	Toulouse Métropole
SAINT-PAUL Florence	CD 31

DOUCET Christophe	SMTC Tisséo
DOUDIES Marlène	SMTC Tisséo
ESCHARMANT Pauline	SMTC Tisséo
GAVALAND Antoine	SMTC Tisséo
GUILBOT Pierre	SMTC Tisséo
POCHESATO Bastien	SMTC Tisséo
VAYSSE Alain	SMTC Tisséo

BONNIFET Marie	aua/T
BOUX Sylvain	aua/T
CONTARD Patrice	aua/T
TEILLAC Sonia	aua/T

GILLY Frédéric	Grand Public
JACQUOT Vanessa	Grand Public

LEFEVRE Sara	Algoé Consultants
--------------	-------------------

Excusés :

DELGA Carole	Présidente de la Région Occitanie
ESPIC Xavier	Mairie d'Aureville
FRANCHINI Danièle	CFE-CGC

La commission territoriale s'est déroulée de la façon suivante :

1. Calendrier du projet et point sur le bilan des avis émis par les PPA.
2. Ateliers « hiérarchisation et enrichissements du projet et des mesures du plan d'action » sur le territoire concerné.

Le présent compte-rendu n'a pas pour objet de résumer l'ensemble des diapositives projetées en réunion, le support complet étant disponible sur le site smtc-tisseo.fr. Le présent compte-rendu vise en revanche à retranscrire les échanges en séance ainsi que les résultats des échanges en atelier.

1. Introduction

M. Doucet, en charge du Projet Mobilités au sein du SMTC introduit la séance en souhaitant la bienvenue à l'ensemble des participants. Il indique que cette commission territoriale a pour objectif d'enrichir le Projet Mobilités 2020.2025.2030 sans remettre en cause l'équilibre général du projet.

2. Echanges sur le Projet Mobilités 2020-2025-2030

Le SMTC présente :

- Le bilan des avis émis par les Personnes Publiques Associés sur le Projet Mobilités 2020- 2025- 2030.
- Les actions inscrites au Projet Mobilités qui seront mises en œuvre dans le secteur Nord-Ouest.

L'association Vélorution indique que les cyclistes sont confrontés dans leurs déplacements du quotidien à un problème de franchissement des voies ferrées, du Canal du Midi et de la Garonne.

Elle déplore également que le réseau Express Vélo (REV) soit élaboré sans la concertation avec les associations d'usagers.

Par ailleurs, l'association Vélorution indique que l'agglomération toulousaine est celle qui détient le nombre de voitures par habitant le plus élevé de France. Elle note également que le Projet Mobilités 2020.2025.2030 prévoit une augmentation du trafic routier ainsi que des projets routiers : la jonction Est, l'autoroute reliant Castres à Toulouse... En ce sens, le PDU paraît illégal à l'association.

Le SMTC indique que l'agglomération toulousaine est en forte croissance démographique, ce qui induit une croissance du trafic routier. Par ailleurs, la part modale des transports en commun a nettement progressé durant les dernières années. Cette augmentation a été permise grâce à l'amélioration de l'offre de transports en commun (cadencement des bus, augmentation de l'offre en surface, Transport à la demande). L'objectif de fréquentation de la TAE est de 200.000 voyageurs/ jour. Cet objectif permettra de limiter l'usage de la voiture.

L'AASET s'interroge sur l'origine de ces chiffres de densité évoqués dans la présentation. Le SMTC répond que ces chiffres de densité correspondent à des objectifs de densité moyenne brute inscrits au SCOT à l'horizon 2030. C'est un objectif à atteindre par rapport aux zones d'accueil des habitants. Plus précisément, dans les 10 ans à venir environ 70 000 habitants sont attendus sur le SICOVAL.

La mairie de GOYRANS s'interroge : pourquoi la prolongation de la ligne B ne commencerait-elle pas avant la construction de la 3è ligne ?

Le SMTC répond que le SMTC a voté les études sur l'interconnexion de la ligne B avec la TAE. Cette interconnexion sera simultanée à la mise en service du TAE par soucis de maillage du réseau et de réalisation de la station INPT, commune aux deux opérations.

M. LAFON, vice-président du SMTC rappelle que la 3è ligne de métro doit dialoguer avec le prolongement de la ligne B. Un travail est en cours entre le SMTC et le SICOVAL pour caler le tracé de la ligne B jusqu'à l'INPT. Un travail est également initié sur le financement.

L'AASET s'interroge sur la liaison ferroviaire entre Toulouse et Castelnau-d'Aud. Il s'agit d'un axe majeur de déplacements pour le SICOVAL, or ce projet n'avance pas. Pourquoi ?

Le SMTC indique que c'est la région Occitanie qui est chef de file sur le sujet. Le SMTC ne peut se prononcer à sa place. Dans le cadre des Etats généraux du rail, la nécessaire intermodalité entre les transports en commun urbains et le réseau ferroviaire a été actée.

L'AUTATE indique que dans sa délibération actant la révision du PDU de 2012, Toulouse Métropole évoquait un projet de ligne circulaire. Où en est ce projet ?

Le SMTC indique que lorsqu'il interroge les usagers sur leur demande de déplacements, les demandes exprimées concernent des liaisons transversales et non une ligne circulaire. Des études de ligne circulaire avaient été menées par le passé, mais sans résultat probant par rapport à la demande de déplacement et à l'utilisation de ces lignes.

Par ailleurs, l'AUTATE indique qu'à Colomiers, la ligne C fonctionne aux heures de pointe. Pourquoi ne pas la dupliquer sur d'autres territoires ? Le SMTC informe qu'à l'époque de la création de la ligne C la Région Occitanie n'était pas « Autorité organisatrice de la Mobilité » et ajoute que le SMTC verse des compensations à la Région car le prix d'exploitation d'une ligne ferroviaire est supérieur à celui d'une ligne de transports urbains en surface. Par ailleurs, le cadencement ferroviaire de la ligne C est permis par une double voie partielle présente sur ce faisceau. Sur d'autres voies de l'étoile ferroviaire toulousaine, il n'y a ni double voie, ni électrification, rendant quasi impossible des projets de cadencements.

La mairie d'AUREVILLE s'inquiète de ne pas avoir vu le transport à la demande dans le nuage de mots reflétant les avis des Personnes Publiques associées sur le Projet Mobilités. Or, le transport à la demande est un service pertinent pour desservir les coteaux qui connaissent une croissance démographique.

Le SMTC indique que les demandes relatives au transport à la demande correspondent à des requêtes sur l'organisation de la vie du réseau. L'adaptation du réseau de bus aux territoires est prévue dans l'action 9 du projet Mobilités. Les services du SMTC étudieront ligne par ligne la demande potentielle afin d'évaluer le type d'offre à mettre en place : ligne régulière ou transport à la demande.

L'AUTATE questionne le SMTC : envisage-t-il des lignes avec une desserte fine en service de soirée ?

Par ailleurs, l'AUTATE s'interroge sur l'offre de service à mettre en place pour augmenter la part modale des transports en commun. L'association d'usagers prône la mise en place d'un cadencement pour améliorer la lisibilité de l'offre et aimerait que cette offre de service soit modélisée.

Le SMTC indique que le service de soirée va être complété : 19 communes seront desservies (hors Toulouse) par le réseau Linéo. Le SMTC réalise des études sur la desserte en soirée sur base des demandes des communes. Le SMTC indique que les Linéo 1 et 2 ont permis d'augmenter de 20% la fréquentation de ces lignes. Ces 2 lignes ont permis de gagner en attractivité et en efficacité. Cependant, le SMTC précise qu'il ne sera pas possible d'atteindre une offre de service avec une fréquence toutes les 3- 4 minutes sur le service Linéo.

Le SMTC ajoute que l'outil de modélisation n'est pas pertinent pour tout. Il ne permet pas de prendre en compte les actions mises en œuvre en faveur des modes doux par exemple.

Par ailleurs M. LAFON ajoute que les outils « pactes urbains » qui seront mis en œuvre dans le cadre du Projet Mobilités permettront de mieux assurer la cohérence entre l'urbanisme et l'offre de mobilités. Par le passé, des élus locaux ont demandé la mise en place de ligne de transports en commun avec un cadencement important. Après la mise en service de la ligne, les élus n'ont finalement pas respecté leurs engagements de densification. L'outil « pacte urbain » a pour objectif de faire prendre conscience aux élus le double engagement sur l'offre en transport en commun et la densification du territoire.

3. Atelier par levier

Il a ensuite été proposé aux participants de réfléchir par petits groupes, à la priorisation des actions sur le territoire Sud-Est, pour chacun des leviers du Projet Mobilités 2020-2025-2030.

Levier report modal TC et intermodalité :

Réseau structurant	Connexion ligne B- TAE : <ul style="list-style-type: none"> - Positionnement de la station INPT. - se laisser la possibilité de prolonger la ligne B à termes vers Malepère.
	Comment faire venir le Linéo 7 jusqu'au Lycée sans faire le P+R + gare routière + nombreux aménagements pour favoriser la circulation des bus ?
	Ceinture Sud : Quand rejoindra-t-elle le périphérique à Montaudran ?
	Dans une deuxième étape : souhait de faire un site propre entre Malepère et Alinéa.
	Demande d'une desserte bus via jonction Est pour relier la zone d'emplois de la Grande Plaine depuis Balma/Quint/Saint –Orens
Réseau bus	Demande de précisions sur ce qu'est Optimo.
	Le quartier de Pouvoirville n'est pas desservi en soirée par les TC > pourquoi ne pas utiliser le service de transport à la demande ?
Rabattement	Pourquoi le Linéo 6 fait des détours dans Castanet ? Il serait plus pertinent que son tracé soit plus droit dans la traversée de la commune afin d'assurer une liaison plus rapide entre Castanet Centre et Ramonville.
	La mairie de St Orens souhaiterait avoir la possibilité d'organiser les rabattements elle-même.
Horaires	Souhait d'harmoniser les horaires des Linéos sur les horaires du métro le week-end avec une offre restreinte pour aller jusqu'au dernier métro.
Tarification	Inquiétude quant aux changements de tarification en juillet 2017. Il sera important de faciliter les démarches des usagers lors du changement de tarification.
	Demande d'une tarification urbaine valide sur le réseau ferroviaire et le réseau Tisséo.
Intermodalité	Demande de renforcement du cadencement ferroviaire : un potentiel sous-utilisé sur l'axe Toulouse –Narbonne.

Levier report modal modes actifs et partage de l'espace public :

Réseau cyclable	Besoin de franchissements cyclables pour traverser le canal du Midi et l'autoroute.
	Privilégier les aménagements cyclables continus et sûrs .
	Pacification des circulations du centre-ville de Toulouse pour favoriser la pratique du vélo.
	Labège Innopole : problème de bateaux trop importants, pistes cyclables dégradés, problème de lisibilité.
Stationnement	Absence de stationnement vélo sur le PEM de Malepère.
Concertation	Besoin de consultation des associations cyclistes sur les aménagements réalisés par Toulouse Métropole.
	Besoin de consultation des associations cyclistes pour co-construire le Réseau Express Vélo (REV).
Services vélos	Les associations de cyclistes souhaitent récupérer les vélos en déchetterie (ateliers de réparation) > actions à intégrer au schéma directeur cyclable ?
	Nécessité de réaliser un accompagnement (apprentissage) de la pratique du vélo (pour mieux appréhender la mécanique qui peut créer une certaine appréhension de ce mode).

Remarque : Les Vélos à Assistance Electrique (VAE) permettent véritablement de faire de la concurrence à la voiture particulière si les aménagements suivent.

Levier cohérence urbanisme / mobilités :

Urbanisation des territoires	Assurer une cohérence entre les projets urbains programmés sur des communes limitrophes, afin d'assurer des continuités urbaines homogènes.
	Se fixer l'objectif d'atteindre le PEM de Ramonville en un trentaine de minutes depuis les zones urbaines du secteur des coteaux
Desserte des communes	Valorisation des TAD pour la desserte des communes des coteaux, qui peuvent accompagner le développement urbain et répondre à des besoins de déplacement.
	Organiser une connexion des TAD vers le Muretain, en rabattement vers les pôles d'échanges gares
Pactes urbains	S'engager dans les pactes urbains associés à la desserte en métro du secteur de Labège-Innopole et au Linéo 6.

Remarque :

La mairie de GOYRANS regrette que :

- le positionnement des TàD soit réalisé contre l'avis des communes.
- des arrêts de transports en commun soient supprimés au motif qu'ils ne sont pas accessibles

Levier organisation des réseaux et stationnement :

Offre de stationnement / covoiturage	Créer une poche de stationnement en rabattement de la Linéo 6 à Pompertuzat.
	Positionner des aires de covoiturages au plus près des entrées d'autoroutes.
	Etudier l'accessibilité routière à la 3è ligne depuis St Orens.
Maillage du réseau routier	Nouveau diffuseur sur l'A61 pour améliorer l'accessibilité routière d'Innopole.
	Fluidification des carrefours de la RD916 congestionnés en période de pointe.
	Préciser l'opportunité de prolonger la RD916 jusqu'à Baziège.
	Recul du péage de Toulouse Sud.
	Franchissement de la Garonne au Sud pour désengorger le périphérique.
	Jonction Est : Souhait d'avoir un contournement routier à l'Est de St Orens
Sécurisation	Demande de sécurisation de la route reliant Belberaud à Fourquevaux (forte accidentologie).

4. Suite de la démarche

Les commissions territoriales constituent des outils de suivi du Projet Mobilités 2020-2025-2030 et seront donc pérennisées. Une nouvelle série de commissions est ainsi prévue en décembre 2017.

Les contributions issues des ateliers permettront d'enrichir le Projet Mobilités 2020-2025-2030 à la suite de l'enquête publique qui se tiendra en septembre 2017.